



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2009/9
27 janvier 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable

Quatrième réunion

Genève, 19 et 20 février 2009

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**CONTRIBUTION À LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO
SUR L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROPOSITION DE CONTRIBUTION À LA DÉCLARATION DE LA
CONFÉRENCE: STRATÉGIE DE LA CEE POUR L'ÉDUCATION
EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Note établie par le secrétariat¹

Introduction

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche, en coopération avec la Commission allemande pour l'UNESCO, organisent actuellement la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable («S'engager dans la seconde moitié de la décennie»), qui aura lieu à Bonn (Allemagne) du 31 mars au 2 avril 2009. Le Comité directeur a décidé lors de sa dernière réunion de programmer sa quatrième réunion en temps opportun pour lui permettre d'apporter une contribution régionale à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD et il a demandé à son Bureau et au secrétariat de donner suite à ses décisions (ECE/CEP/AC.13/2008/2, par. 26 et 40).

¹ Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de la nécessité de tenir des consultations avec le Bureau.

2. La Conférence mettra l'accent sur quatre objectifs: a) mettre en évidence la contribution essentielle de l'EDD à l'éducation dans son ensemble et à la réalisation d'une éducation de qualité; b) promouvoir les échanges internationaux sur l'EDD; c) dresser un premier bilan de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable; et d) élaborer des stratégies pour la suite. La Conférence comportera un débat de haut niveau, des sessions plénières, des ateliers, des manifestations parallèles, des excursions et une démonstration de bonnes pratiques. Une déclaration reflétant les débats et proposant des lignes directrices pour la mise en œuvre de la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD sera adoptée.

3. Dans la région de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, la Décennie des Nations Unies pour l'EDD est mise en œuvre au moyen de la Stratégie de la CEE pour l'EDD²; il importe donc de faire apparaître dans la déclaration les avancées et les perspectives dans le cadre de la réalisation de la Stratégie. Dans cette optique, un texte de deux pages a été préparé conformément au modèle reçu des organisateurs. Le texte, structuré autour des quatre objectifs de la Conférence, est basé sur les documents de la CEE relatifs à l'EDD (voir le paragraphe 5).

4. Dans ce contexte, les États membres de la CEE participants devront s'attacher à promouvoir la Stratégie et sa mise en œuvre dans leurs déclarations et interventions à la Conférence, et veiller à sa prise en compte dans les résultats de celle-ci. Les participants à la Conférence devront également tenir compte, dans les travaux de la Conférence, des résultats pertinents en matière d'EDD de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007), reflétant les conclusions et les engagements adoptés par les ministres de l'éducation et de l'environnement en relation avec l'EDD dans la région. Il s'agit notamment de la Déclaration des ministres ayant participé à la Conférence (ECE/BELGRADE.CONF/2007/8, par. 11 et 12), de la Déclaration commune concernant l'EDD (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.1) et du résumé de la séance conjointe consacrée à l'EDD établi par le Président (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.3).

5. Le texte ci-dessous, révisé en tenant compte des observations faites par le Bureau, est soumis pour examen et approbation au Comité directeur. Le document sera ensuite présenté au secrétariat de la Conférence à titre de contribution au projet de déclaration de la Conférence.

I. Mettre en évidence la contribution essentielle de l'EDD à l'éducation dans son ensemble et à la réalisation d'une éducation de qualité

«Pourquoi l'EDD est-elle pertinente?»

Texte à inclure dans la déclaration de la Conférence:

Pour répondre aux nouveaux défis posés par la crise mondiale et explorer de nouvelles approches en vue du développement durable, l'éducation représente une condition préalable essentielle pour donner à la société les moyens d'opérer la transition vers un avenir durable. L'EDD est indispensable à une bonne gouvernance, à des décisions éclairées et à la promotion de la démocratie. Elle joue également un rôle fondamental pour venir à bout des défis qui se

² CEP/AC.13/2005/3/Rev.1.

posent en termes sociaux, économiques et environnementaux. Les pays de la CEE ont franchi une étape importante en adoptant la Stratégie de la CEE pour l'EDD³, et en donnant ainsi à l'EDD un rang de priorité élevé dans l'agenda politique international.

6. Il existe une inquiétude largement répandue que notre actuel modèle de développement soit non durable mais que nos systèmes d'éducation reflètent et appuient dans une grande mesure ce modèle. Nous sommes confrontés à un double défi: a) réformer notre modèle de développement, et b) préparer en même temps notre société à survivre dans un monde en rapide mutation. Même si l'éducation ne peut à elle seule résoudre les problèmes du monde, elle représente néanmoins une condition préalable essentielle pour donner à la société les moyens d'opérer la transition vers un avenir durable. L'EDD est indispensable à une bonne gouvernance, à des décisions éclairées et à la promotion de la démocratie. Elle joue également un rôle fondamental pour venir à bout des défis qui se posent en termes sociaux, économiques et environnementaux.

7. La Stratégie de la CEE pour l'EDD, adoptée en mars 2005 en tant qu'instrument pratique de promotion de l'EDD dans la région, engage les gouvernements et les autres parties prenantes à redoubler d'efforts pour intégrer l'EDD dans toutes les formes d'éducation. Les travaux au titre de la Stratégie s'articulent autour d'un ensemble d'objectifs connexes: faire en sorte que les politiques soutiennent l'EDD; promouvoir le développement durable par toutes les formes d'acquisition des connaissances; doter le secteur de l'éducation des compétences nécessaires pour pouvoir s'engager dans l'EDD; mettre en place des outils et matériels d'EDD; promouvoir la recherche-développement en matière d'EDD et renforcer la coopération dans le domaine de l'EDD dans la région de la CEE. La plupart des pays de la région de la CEE possèdent des systèmes éducatifs avec un corps enseignant qualifié, offrent un accès à l'instruction élémentaire de même que l'égalité des droits à l'éducation pour tous, et sont parvenus à des taux d'alphabétisation et de connaissances scientifiques élevés. Mais il reste encore de nombreux défis à relever pour parvenir à une véritable mise en œuvre de l'EDD. Ainsi, les systèmes éducatifs doivent tenir compte du caractère interdisciplinaire de ce type d'éducation, la participation de la société civile doit être renforcée et des ressources institutionnelles et matérielles doivent être mobilisées.

8. Dans leur Déclaration commune concernant l'EDD, les Ministres de l'éducation et de l'environnement ont confirmé à Belgrade leur vision pour le futur: une région adhérant aux valeurs communes de solidarité, d'égalité et de respect mutuel entre les peuples, les pays et les générations; et ils ont réaffirmé l'importance de l'EDD en tant qu'instrument de renforcement des capacités permettant aux peuples de faire de cette vision une réalité. Les Ministres ont également noté avec satisfaction que le travail mené sur l'EDD dans leur région contribuait à la poursuite de la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable et, de façon substantielle, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la Décennie des Nations Unies pour l'EDD.

³ La Stratégie de la CEE pour l'EDD, en tant qu'instrument pratique de promotion de l'EDD dans la région, engageant les gouvernements et autres parties prenantes à intégrer l'EDD dans toutes les formes d'éducation, a été adoptée en mars 2005 à Vilnius (Lituanie), à la suite d'une décision prise par les ministres à la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Kiev, mai 2003).

II. Promouvoir les échanges internationaux sur l'EDD

«Que pouvons-nous apprendre les uns des autres?»

Texte à inclure dans la déclaration de la Conférence:

L'EDD est un concept interdisciplinaire et évolutif. Il est donc vital de partager les expériences au niveau international, pour apprendre les uns des autres comment organiser les politiques et les institutions, quelles questions mettre en avant et quelles méthodologies appliquer. Ces échanges devraient à la longue aider à faire progresser la mise en œuvre de l'EDD sur l'ensemble du globe. Le Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable s'est avéré être un forum efficace pour permettre aux gouvernements et aux parties prenantes de mettre en commun leurs connaissances et de commencer à définir des stratégies pour le futur.

9. L'EDD continue de se mettre en place comme un concept de vaste portée prenant en compte les interactions entre les questions environnementales, économiques et sociales. Même si la réalisation de l'EDD est étroitement liée aux priorités, aux besoins et aux traditions existant aux niveaux national et local, les échanges internationaux n'en demeurent pas moins vitaux. C'est pourquoi le Comité directeur pour l'EDD a été mis en place pour conduire la mise en œuvre de la Stratégie et étudier ses avancées dans la région de la CEE. Il offre également un forum d'échange des expériences, en particulier aux niveaux politique et institutionnel, et un mécanisme efficace pour la mise en œuvre de l'EDD. Il est constitué de représentants des secteurs de l'éducation et de l'environnement, et des parties prenantes à l'EDD y participent en qualité d'observateurs. Le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les parties prenantes à la Stratégie permet d'appuyer, entre autres, des activités bilatérales et multilatérales, des études de cas, des projets de jumelage et des ateliers aux niveaux sous-régional, régional et national. Les pays participants reconnaissent qu'il est important d'«apprendre les uns des autres».

III. Dresser un premier bilan de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

«Qu'avons-nous réalisé à ce jour, quels enseignements en avons-nous tirés?»

Texte à inclure dans la déclaration de la Conférence:

Dans la région de la CEE, la plupart des pays se sont engagés à mettre en place des politiques et des institutions spécifiques et ont pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre l'EDD. Certains ont d'ores et déjà mis au point des plans d'action nationaux; tandis que d'autres travaillent actuellement à leur élaboration et à l'intégration de l'EDD dans les stratégies et les cadres politiques existants, ainsi qu'à la mise en place d'activités et de projets relatifs à l'EDD. Les principaux enseignements retirés⁴ pour faire progresser l'EDD sont les suivants:

⁴ À partir de 36 rapports nationaux d'exécution et du recueil des bonnes pratiques en matière d'EDD dans la région de la CEE.

a) les décideurs de demain (qui sont actuellement au jardin d'enfants ou à l'école primaire) doivent faire l'objet d'une attention particulière; b) les autorités et les parties prenantes doivent s'engager dans des partenariats plus étroits; c) le manque de compétences et de matériels appropriés en matière d'EDD est un frein; d) le concept d'EDD devra être développé plus avant pour mieux intégrer les perspectives socioéconomiques; e) il conviendra de faire davantage appel aux savoirs autochtones et aux autres savoirs locaux et traditionnels; et f) l'EDD devra servir à promouvoir la notion de durabilité non seulement auprès de certains groupes mais dans l'ensemble de la société.

10. Pour suivre, examiner et déterminer les besoins des pays par rapport à la mise en œuvre de la Stratégie, un mécanisme de notification des données et un mode de présentation des rapports ont été mis en place, sur la base d'indicateurs mis au point à cet effet. Le premier exercice a conclu⁵, en se basant sur 36 rapports nationaux d'exécution, que la réalisation était en bonne voie. La plupart des pays s'étaient engagés à mettre en place les politiques et les structures institutionnelles et administratives. En particulier, les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC) avaient accompli des progrès significatifs. Les pays de l'Europe du Sud-Est (ESE) devaient encore relever un certain nombre de défis, bon nombre d'entre eux étant encore en train de prendre les mesures initiales indispensables pour appuyer l'EDD. D'autres pays avaient bien progressé. Le rapport a également montré qu'une structure de gouvernement décentralisée n'était pas un obstacle et que les pays dotés d'une structure fédérale avaient accompli des progrès satisfaisants.

11. Le rapport présente des conclusions détaillées et souligne le rôle essentiel des éducateurs. Les principaux défis à relever consistent notamment à: a) accorder une attention particulière aux décideurs de demain, qui sont aujourd'hui au jardin d'enfants ou à l'école primaire; b) mettre en place des partenariats plus étroits entre autorités et parties prenantes, ce qui constitue une condition préalable indispensable; c) développer les compétences en matière d'EDD; d) renforcer les capacités des décideurs et des autres parties prenantes; e) donner naissance à une conception plus intégrée du développement durable pour permettre d'intégrer les perspectives socioéconomiques dans l'EDD; f) mettre au point, à tous les niveaux, les outils et supports pédagogiques appropriés en matière d'EDD; g) faire davantage appel aux savoirs autochtones et autres savoirs locaux et traditionnels; et h) rendre la notion de durabilité attractive non seulement pour certains groupes mais pour l'ensemble de la société. Au niveau mondial, les problèmes causés par les changements climatiques représentent un exemple de premier plan pour l'application de l'EDD à la vie courante, ces changements affectant tout un chacun. L'EDD, qui offre un moyen essentiel de façonner les connaissances et les attitudes, peut dès lors aider à faire face à ces problèmes.

12. Une autre aide précieuse pour évaluer les progrès réalisés en matière d'EDD réside dans le recueil des bonnes pratiques dans le domaine de l'EDD (<http://www.unece.org/env/esd/GoodPractices/index.html>). Ce recueil, entrepris à l'initiative de la CEE et de l'UNESCO, a donné lieu à la première publication des bonnes pratiques en matière

⁵ Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre – rapport intérimaire sur l'application de la Stratégie de la CEE-ONU pour l'EDD (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3 – ECE/CEP/AC.13/2007/2).

d'EDD dans l'enseignement scolaire et aussi de type non formel ou informel. Ce type de collecte de données est un outil essentiel pour promouvoir l'EDD dans la région et dans le reste du monde.

IV. Élaborer des stratégies pour la suite

«Quels sont nos prochains objectifs?»

Texte à inclure dans la déclaration de la Conférence:

La mise en œuvre devra se faire en fonction des besoins et s'attacher à résoudre les problèmes propres à chaque pays. Les prochaines étapes devront mettre l'accent sur: a) l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour l'EDD; b) l'attention particulière à apporter au développement des compétences en matière d'EDD, en particulier chez les éducateurs⁶; c) le soutien à apporter aux éducateurs, tout en s'assurant qu'ils ont les compétences requises; d) la mobilisation en faveur de l'EDD des administrateurs au niveau des structures d'enseignement; e) la promotion de liens plus étroits avec les aspects économiques, notamment en envisageant des incitations économiques et en encourageant la passation de marchés publics respectueux de l'environnement; f) le renforcement accru des partenariats avec le secteur privé, notamment avec les entreprises locales; et g) une meilleure sensibilisation à la contribution que les savoirs autochtones et autres savoirs traditionnels et locaux peuvent apporter en termes de durabilité.

13. La mise en œuvre de l'EDD devrait mettre l'accent non seulement sur un renforcement accru des mécanismes et moyens politiques et institutionnels, mais aussi sur le développement des compétences, sur leur contenu, et sur les outils et supports d'enseignement. Une conception plus globale de l'EDD s'avère nécessaire pour mieux intégrer le développement durable dans l'éducation à l'environnement. Cela ne peut être réalisé qu'en favorisant des partenariats associant toutes les parties prenantes avec les secteurs de l'éducation et de l'environnement. L'une des tâches auxquelles les pays devraient s'atteler en priorité serait de mettre au point leurs plans d'action nationaux.

14. Il faudra promouvoir l'EDD en renforçant les capacités, en diffusant les bonnes pratiques et en partageant les expériences réussies. La mise en œuvre devrait être déterminée en fonction des besoins et s'attacher à résoudre les problèmes propres à chaque pays. Les partenariats avec le secteur privé, en particulier avec les entreprises locales, devraient être renforcés. Des liens plus étroits devraient être établis avec les aspects économiques, notamment en envisageant des incitations économiques et en encourageant la passation de marchés publics respectueux de l'environnement. Il conviendrait également de mieux faire connaître la contribution que les savoirs autochtones et autres savoirs traditionnels et locaux peuvent apporter en termes de durabilité.

⁶ La Conférence ministérielle de Belgrade a réaffirmé l'importance des compétences en matière d'EDD chez les éducateurs – l'un des objectifs de la Stratégie.

15. Orienter l'éducation vers l'EDD exige une évolution correspondante des compétences des éducateurs eux-mêmes. Si certaines de ces compétences sont d'ores et déjà reconnues, d'autres exigeront une approche innovante. On prévoit que cette nouvelle association de compétences fournira le cadre éducatif nécessaire pour une véritable émergence de l'EDD. La Stratégie de la CEE pour l'EDD préconise spécifiquement⁷ le développement des compétences des éducateurs pour qu'ils puissent s'engager dans l'EDD. La séance conjointe consacrée à l'EDD dans le cadre de la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Belgrade a constaté que le manque de compétences des éducateurs constituait souvent un frein pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et elle est convenue que le développement des compétences en matière d'EDD devrait être une priorité. Le premier bilan tiré a clairement fait apparaître la nécessité de définir plus précisément la nature des compétences en matière d'EDD et les méthodes pouvant permettre de les développer. Il convient, qui plus est, de soutenir et de mettre en place un environnement politique favorable à cet objectif dans chaque État membre et de faire de l'EDD une priorité dans les activités de la région.

⁷ CEP/AC.13/2005/3/Rev.1, par. 54 et 55.